

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-11-063

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présent(s) : 21
Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre d'absent(s) : 5
Nombre de pouvoir(s) : 5

Vote :

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le six novembre deux mille vingt-cinq, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 23 octobre 2025

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Florence CHEUCLE, Florence GAVARD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Pierre PASQUIER, Arnaud DE MAZENOD, Corinne VERDIER, Anabel FOURNIER FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Pierre PASQUIER pouvoir à Alain THOLOT, Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ, Corinne VERDIER pouvoir à Eric LARDON, Anabel FOURNIER FAURE pouvoir à Florence CHEUCLE, Patrice BRAUD pouvoir à Serge TRIOULEYRE

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 26, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Madame Florence CHEUCLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : LOIRE FOREZ AGGLOMERATION - FONDS DE CONCOURS POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LES VESTIAIRES DU STADE JEAN ROLLAND - DEMANDE

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20251106-2025-11-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2025
Publication : 14/11/2025

Loire Forez agglomération (LFA) a lancé un appel à projets concernant le financement de travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine des collectivités, lequel s'inscrit dans le cadre du dispositif : "Cercle vertueux d'énergie". Ainsi, les actions financées par ce fonds doivent générer de nouvelles économies d'énergie permettant de ré-abonder le fonds d'investissement, et ce afin d'augmenter les capacités d'aides aux communes. Pour ce faire, les communes bénéficiaires s'engagent à reverser un ré-abondement de 25 à 50 % du montant d'aide perçu selon les modalités précisés dans le règlement du dispositif.

La Commune de Saint-Marcellin-en-Forez a décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur les vestiaires du stade Jean Rolland, ainsi que des batteries de stockage. L'installation alimentera le chauffage, l'éclairage et la production d'eau chaude du bâtiment.

Le montant de ces travaux s'élève à 41 175.00 € H.T.

Compte tenu du fait que ce projet entre dans le cadre du cahier des charges du dispositif "Cercle vertueux d'énergie », la Commune de Saint Marcellin en Forez propose de solliciter une participation financière auprès de LFA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, décide de :

- Solliciter un fonds de concours auprès de Loire Forez agglomération dans le cadre du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les vestiaires du Stade Jean Rolland ainsi que des batteries de stockage,
- S'engager à ré-abonder à ce même fonds d'investissement 1 seule fois, soit 25 % l'année suivant la date de décision d'attribution du fonds de concours,
- Autoriser le Maire, ou son représentant, à signer la convention de versement de fonds de concours et toutes pièces afférentes à ce dossier.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 7 NOVEMBRE 2025

Le Maire,

Eric LARDON



Le Secrétaire de séance

Florence CHEUCLE

